

## CONSEILS APRES UNE TUMORECTOMIE

### Soins de paroi

La cicatrice doit être laissée le plus souvent possible au contact de l'air et maintenue bien sèche.

Un nettoyage ordinaire (type savon de Marseille) suffit.

Une infirmière pratiquera l'ablation des fils selon le délai de prescription figurant sur l'ordonnance.

Les bains ne sont autorisés qu'après cicatrisation complète, environ 3 à 4 semaines après l'intervention.

### Traitements de sortie

\*Les antalgiques peuvent être pris de façon variable, à la demande.

### Hygiène de vie

Une contention par un soutien gorge assez serré est toujours recommandé le jour et parfois même la nuit si les douleurs post opératoires sont importantes.

Une activité physique ou sportive sera possible dès cicatrisation complète et disparition des douleurs post opératoires, environ 3 semaines après l'intervention.

### Dernières recommandations :

\*N'oubliez pas votre rendez-vous de consultation post opératoire. Cette consultation doit avoir lieu un mois environ après l'intervention. Votre compte rendu opératoire et histologique vous seront alors communiqués.

En cas de problème post opératoire, nous vous remercions de prévenir le secrétariat, votre chirurgien en sera avisé. (tel 01 56 61 62 04)

Un service d'urgence est à votre disposition jour et nuit au deuxième étage dans le secteur maternité.